De très rares pistolets d'essai pour la Marine vers 1773

Par J.L. GILLIER - La Pistole
Publié dans la Gazette des Armes N° 508

La découverte de cet extraordinaire pistolet Fabriqué en manufacture de St Etienne pousse à tenter d'en savoir plus sur ce modèle déjà rencontré à plusieurs reprises.

La forme générale du pistolet fait penser au modèle 1763/66 et la platine porte des marquages qui nous ramènent avant 1774 .
Ce modèle est un peu connu et il est quelquefois décrit mais très rarement .
C'est le troisième pistolet de ce modèle que je rencontre. Deux pièces sont quasi identiques mis à part les gravures sur les laitons pour le pistolet d'officier .

Le premier qui a été publié est celui de Jean Boudriot qui le décrit comme un pistolet de bord dans un article du N°19 de la Gazette des armes en 1974 . Il est présenté dans le livre de R. BROOKER et aussi dans les armes de la Royale de J.P. Bastié et D. Casanova .
Le second appartient à un collectionneur allemand, l'embouchoir et la platine diffèrent tout en restant dans l'esprit. Nous avons maintenant avec ce dernier, trois pistolets quasi identiques pour faire une étude plus approfondie et déterminer l'histoire de ce modèle.

En Haut pistolet d'officier Collection la Pistole

Ci- dessus Pistolet appartenant à la collection Olaf Michels.

A droite le pistolet issu de la collection Jean Boudriot

Jean Boudriot attribue ce pistolet à la marine bien qu'il n'ait pas de crochet de ceinture ce qui n'est pas toujours le cas sur les pistolets 1763/66 Marine de l'époque . Il s'appuie sur l'évolution de la forme de la crosse vers le modèle 1779 et surtout sur le mode de fixation de l'embouchoir dont la forme est adaptée à une fixation commune avec le pontet. Ils sont assemblés par une vis en dessous. Ce mode de fixation par vis, gage de solidité, apparaît dans la Marine et deviendra une constante encore en vigueur sur le pistolet de Marine au modèle 1849.

L'observation d'un autre étonnant pistolet d'essai du modèle 1779 de Tulle ne fait que confirmer cette hypothèse d'affectation à la Marine. Il est en effet équipé du même pontet, vissé par dessous, que nos modèles d'essai de St Etienne .

<u>La platine</u> se situe dans les évolutions de l'époque. En effet elle semble être une platine de type 1770 similaire à celle des pistolets 1763/66 fabriqués encore à St Etienne par la Manufacture Royale en 1778. Pourtant le retroussis de la batterie à disparu et le corps de la platine ne dépasse pas le pied de la batterie confirmant qu'il s'agit bien du modèle 1774, comme l'indique Jean Boudriot dans son article en 1974. Ce modèle de platine était déjà à l'étude par H. Blanc depuis des années. Un fusil de gardes suisses modèle 1773 est décrit par J.Boudriot dans son tome 2. Il possède la même platine bien signée et marquée de la même manière.
Le pistolet de O.Michels possède lui, une platine au modèle 1777 que H. Blanc avait déjà à l'étude. en 1772 .

On est bien avec ces deux platines sur un modèle pas encore bien défini. Si on examine maintenant les marquages des platines, identiques sur les trois pièces, on constate d'abord qu'elles sont signées de la « Manufacture Royale » ce qui n'est le cas qu'avant 1774 à St Etienne. Les pistolets de cavalerie 1763/66 sont réalisés principalement dans des manufactures privées et signées seulement de « Manufacture de St Etienne » de 1774 à 1776.
(voir le cas « La Tuilerie ») Les pistolets 1763/66 marqués de la « Manufacture Royale » datent de 1769 et 70. Seul l'entrepreneur Carrier de Monthieu a ce privilège de graver « Royale » depuis 1769 jusqu'en 1773 . Le poinçon « HB » de Honoré Blanc nous indique une fabrication avant 1774 .

On a trouvé en effet son poinçon sur des pistolets datés jusqu'à 1773 alors que Honoré Blanc est censé avoir quitté St Etienne pour Maubeuge en Mai 1772. Les pistolets 1763/66 sont signés « HR » de Hubert Rosier pour la « Manufacture de St Etienne » à partir de 1774 . J'ai trouvé aussi un exemplaire marqué « HR » portant la marque « Manufacture Royale de St Etienne » daté de 1778. La Manufacture Royale ayant retrouvé ses droits après le procès des invalides, vers 1777. On sait par ailleurs que H. Blanc à travaillé avant 1774 avec Mr de Mauroy et Mr D'Agout aux études qui ont abouti au nouveau fusil 1774 dont la platine est identique à celle de notre pistolet.

La fabrication de ces pistolet se situe donc vers 1772/73 dans la mouvance d'une recherche de nouveau modèle précédant le système d'armement 1777 . Ils ont été fabriqués par l'entreprise Carrier de Monthieu, alors seule « Manufacture Royale » avant sa disgrâce en 1773 au procès des invalides .

Par ailleurs le laiton utilisé pour les garnitures est un peu rouge , riche en cuivre. On retrouve cette même remarque sur le fusil des gardes suisses 1773 décrit par Jean Boudriot dans son tome 2 à la page 65 . Pour toutes ces raisons, il est raisonnable de dater ces pistolets de 1773 .

Le canon est raccourci par rapport à celui du 1763/66 et ramené à 19 cm comme sur le pistolet 1777 et aussi le pistolet de Marine 1779 qui verront tous les deux le jour en 1778 - 79.

Si l'on tient compte de la fixation de l'embouchoir à vis (en dessous) qui perdurera dans la marine, on doit penser à des modèles d'essai de pistolets de bord que St Etienne aurait réalisé et proposé à la Marine puisqu'on sait qu'elle ne veut pas du modèle 1777 qui équipera la cavalerie. Au même moment la manufacture de Tulle avait aussi étudié le 1779 qui, lui, a été adopté par la Marine.

Ces pistolets n'ont pas de crochet de ceinture . Est-ce un problème ?

La présence d'un crochet de ceinture sur un pistolet n'est jamais à coup sur un signe d'affectation à la Marine puisque les pistolets de dragons en étaient très souvent équipés. L'inverse non plus n'est pas significatif . Les pistolets de Marine peuvent tout à fait ne pas en être équipés. L'analyse de quatre rares pistolets de bord 1763/66 fabriqués à St Etienne le montre .

Deux pistolets de 1775 bien marqués de la Marine de Brest en portent alors que deux pistolets affectés à la Marine de Toulon n'en portent pas . Il est donc tout à fait possible que ces pistolets soient destinés à la Marine mais qu'ils n'aient pas de crochet de ceinture .

Une production de modèles d'essai.

De petites différences dans la forme et les dimensions de certaines pièces sur ces pistolets de même modèle montrent qu'il ne s'agit pas de production de série contrôlées avec des gabarits précis mais bien de fabrications à l'unité, corroborant l'hypothèse de prototypes .

On notera que ce modèle de pontet fixé par une vis à l'avant n'a jamais été retrouvé sur les armes des modèles ultérieurs. En effet si la vis avant fixe bien l'embouchoir, la fixation arrière du pontet par vis rend celui-ci fragile. Il a été cassé puis réparé sur deux des trois pièces, justifiant le montage à tourniquet ou crochet d'un pontet plus court, sur les modèles de marine qui suivront .

Pistolet d'Officier.

Enfin pour la pièce d'officier qui est présentée ici, elle a été réalisée selon ce modèle, et commandée par un officier et plus richement décorée à cette occasion. La fabrication est nettement plus soignée. Quelques marques de contrôle, conformes aux productions du moment à St Etienne, peuvent être relevées montrant une commande officielle pour ce très beau pistolet .

Les gravures et la marque de la manufacture sur la platine sont bien dans le même style que les gravures réalisées sur les laitons. Ce dernier pistolet est donc bien une arme destinée à un officier, probablement un officier de la Marine Royale . La présence du traditionnel rétrécit à la queue de culasse suffit à l'attester .

Ces pistolets nommés parfois « 1775 » ont donc été des modèles d'essai proposés par la Manufacture Royale de St Etienne à la Marine pour son nouveau modèle qui est en gestation. Cela explique le très petit nombre de pièces rencontrées car c'est le modèle 1779 de Tulle qui a été adopté . Le fait que les trois pièces connues ne portent pas ou peu de poinçons de contrôleur va aussi dans ce sens car c'est souvent le cas sur les pistolets d'essai .

Remerciements à Olaf MICHELS et Bertand MALVAUX pour leurs images.

Si des collectionneurs possèdent ou rencontrent d'autres pistolets de ce type , je les invite à m'en faire part par l'intermédiaire du site « lapistole.com » .

Un Pistolet d'Officier de Marine 1773 - Une pièce sans doute unique

A priori il est conçu sur ma même base que le pistolet 1763/66 du dernier type à St Etienne. Il présente toutefois des différences notables montrant une recherche évidente vers une évolution du modèle. Seules les productions de St Etienne avant la révolution recevront une platine ronde .
Ce pistolet a une longueur totale de 35cm contre 40 cm pour le 1766.
Le canon est long de 189 mm avec une queue de culasse de 55mm comprenant un petit rétrécit de 8mm environ. Ce seront les dimensions retenues pour les futures fabrications de pistolets réglementaires, le modèle 1777 comme l'An 9 ou le 1779 de la Marine.
Comme sur le 1766 le canon comporte un petit tenon ou se trouve goupillé un ressort de baguette.
Le calibre n'a pas changé , il reste à 17,1mm et les modèles suivant ne changeront pas jusqu'en 1837

La platine, longue de 126mm, est sensiblement la même que celle du modèle 1766. On remarquera que si elle ressemble beaucoup à la précédente à corps rond de St Etienne, elle présente une grande différence dans la forme de la batterie qui a perdu son retroussis au pied.
Cette platine correspond au modèle 1774 qui est à l'étude par Honoré Blanc à cette époque.

La très belle gravure de cette platine décorée au trait est caractéristique des marquages à St Etienne de 1771 à 1773. Le poinçon de Honoré Blanc est bien connu .
Le chien à espalet de forme classique est décoré de feuilles d'acanthes.
La principale caractéristique de ce pistolet qui participe à son esthétique générale remarquable est son embouchoir. Sa forme s'enroule autour du canon et se découpe sur le bois de la même manière que sur le pistolet 1766 .
La partie inférieure du laiton s'allonge, formant une grande branche qui vient se positionner à l'avant du pontet . Cette disposition se retrouvera sur le pistolet 1779 de Tulle et plus tard sur les modèles 1837 et 1849 qui sont spécifiques à la Marine.

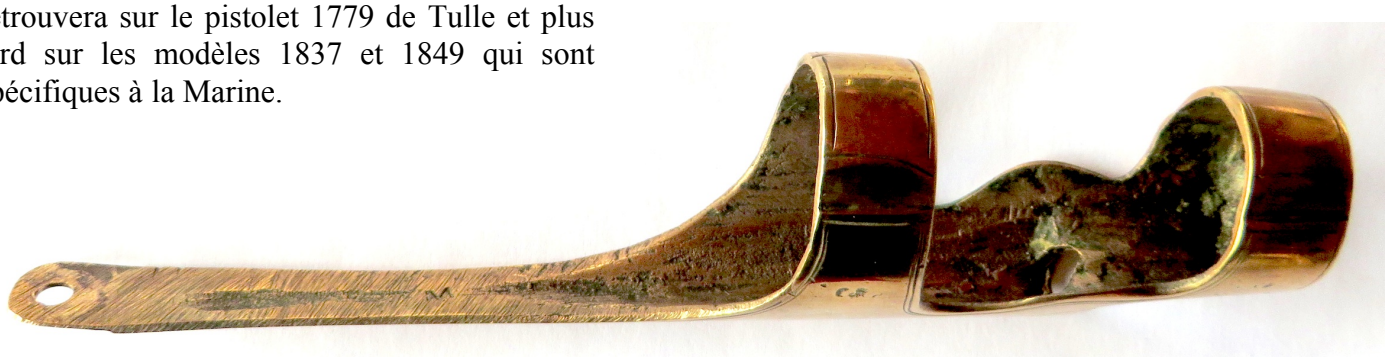

Sur tous les pistolets précédents le pontet est fixé par une goupille à l'avant et une ou deux vis à l'arrière. Le pontet est comparable à la forme en demi charolaise mais n'a pas de partie allongée vers l'avant. Au contraire l'avant est arrondi formant support pour une vis qui fixe l'embouchoir et qui est prise sur l'écusson de forme classique.
Il est bien plus large que sur le 1766 de deux millimètres.

Cela contribue à la nécessaire solidité demandée par la Marine et la fixation par vis de l'ensemble réponds bien à cette contrainte.

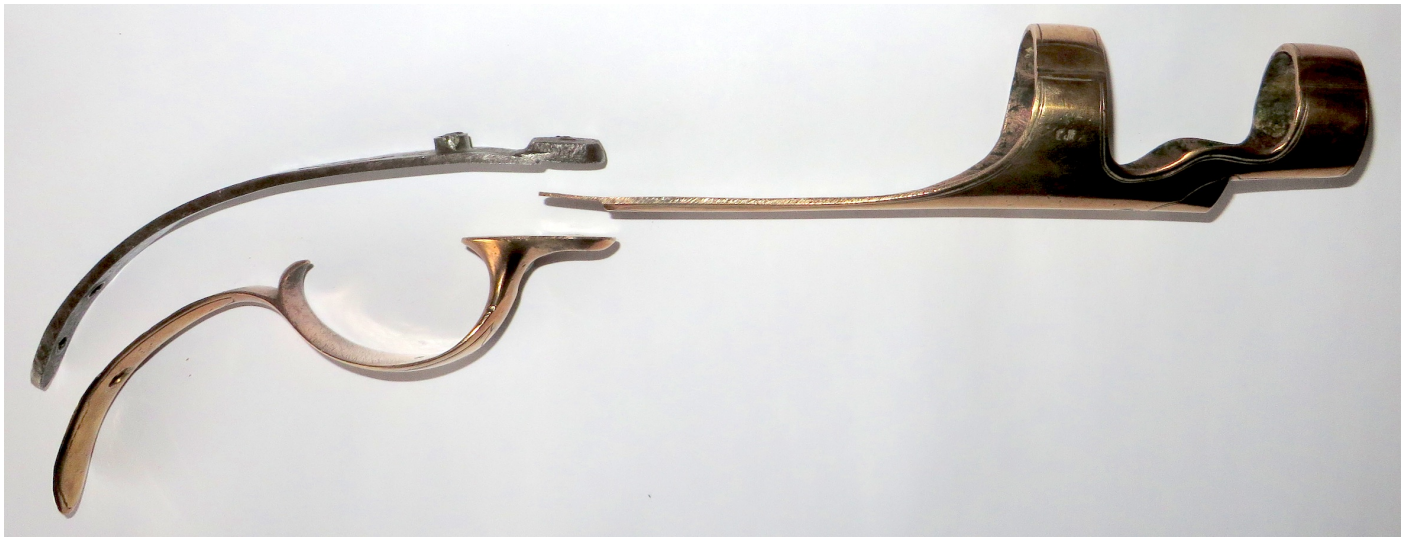

Reste maintenant à observer les gravures qui , avec le rétrécit à la queue de culasse sont des attributs spécifiques aux pistolets d'Officiers. Une tête d'oiseau assez courante sur les armes de Marine orne la calotte avec sur l'arrière un décor de feuillages.
L'ensemble de l'arme porte des gravures de traits et de petites feuilles d'acanthes.
La contre-platine, comme le pontet, présente des flammèches et des traits soulignant ses formes .

Contrairement aux deux autres pistolets connus sur ce modèle celui d'officier possède des poinçons de manière comparable à ce qu'on trouve sur les armes de l'époque à St Etienne .

A droite de l'embouchoir une marque « CR » avec un lys au centre est la même que ce qu'on rencontre sur d'autres pistolets 1763/66 de 1773 à 1775 . Cette marque de contrôle n'a pas encore trouvé son auteur.

Enfin l'intérieur des garnitures porte plusieurs marques « M » que l'on doit attribuer soit à l'ouvrier qui les a fabriqué soit à un réviseur .

Pour terminer un coeur surmonté d'une couronne à l'intérieur de la calotte marque clairement le contrôle de sa fabrication.
Je ne peux m'empêcher de comparer ce poinçon avec la marque du contrôleur Joseph Berthéas qui comporte un coeur sur le canon des pistolets 1777 . Il est contrôleur après 1777 mais il était réviseur à St Etienne de 1772 à 1777.